

Propositions d'engagements de la ville d'Amfreville-la-Mivoie

PATRIMOINE COMMUNAL

1. Mise en place permanente d'un outil de suivi des consommations de fluides (gaz, électricité, eau) pour l'ensemble des bâtiments publics
2. Réalisation d'un audit énergétique sur le centre culturel
3. Réfection de la couverture et isolation thermique de la toiture de la Mairie

ECO-CONSTRUCTION

4. Prise en compte des objectifs de performance énergétique, de conception bioclimatique, de production d'énergie solaire photovoltaïque et/ou thermique, d'ossature bois local et d'utilisation de matériaux bio-sourcés pour tous les bâtiments communaux à venir, dont un éventuel bâtiment d'accueil des enfants à proximité de l'école, ou une salle des associations.

ECLAIRAGE PUBLIC

5. Modulation de l'éclairage public avec extinction complète, y compris l'éclairage de mise en valeur de l'église, de 23h à 5h, en semaine, et de 1h à 6 h, le week-end, sur l'ensemble de la commune, à l'exception de la route de Paris

ENERGIES RENOUVELABLES

6. Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de la Mairie prévoyant l'autoconsommation individuelle de la production et le stockage du surplus sur batteries. Si l'étude est concluante, réalisation des travaux d'ici fin 2020
7. Réalisation d'une note d'opportunité technico-économique pour l'installation de panneaux solaires thermiques sur la toiture de la salle de sports et du Centre d'Activités Culturelles.
8. Réalisation d'une note d'opportunité technico-économique pour la création d'une chaufferie bois-énergie et d'un réseau technique de chaleur permettant d'alimenter l'école élémentaire et l'éventuel futur bâtiment d'accueil des enfants

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR

9. Réalisation, d'ici fin 2018, de l'autodiagnostic Qualité de l'Air Intérieur sur l'école maternelle et primaire, en suivant le « *Guide pratique pour une meilleure qualité de l'air dans les lieux accueillant des enfants* » du Ministère de la Transition écologique et solidaire
10. Remplacement progressif du mobilier scolaire émettant des composés nocifs pour la santé humaine.
11. Formation du personnel à l'achat de produits à faible émission de solvants et à une utilisation raisonnée des produits d'entretien

MOBILITE

12. Réflexion systématique sur la possible acquisition de véhicules à faibles émissions (électrique, hybride, GNV...) lors du renouvellement de la flotte municipale
13. En coopération avec la Métropole, soutien à la réalisation des différentes portions de voies cyclables et des aménagements nécessaires pour achever la liaison entre Belbeuf, Amfreville-la-Mivoie et Rouen-Centre. Inscription au schéma directeur des modes actifs en cours d'élaboration (conf. Etude Seine Amont d'octobre 2017).
14. Réflexion sur la création d'un service de temps de vélos (lieu de regroupement et rendez-vous, formation à la conduite et à l'entretien) pour favoriser les déplacements pendulaires non motorisés

15. Mise en place d'une subvention complémentaire pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique, sous conditions.
16. Relance du pédibus de l'école primaire Gérard PHILIPPE.

ALIMENTATION - AGRICULTURE

17. Intégration d'un objectif de 50% de produits Bio et/ou locaux dans le prochain marché d'approvisionnement de la restauration scolaire, à partir de 2021.
18. Valorisation des déchets alimentaires (préparation et service) sous la forme d'une redistribution à un éleveur local de volailles ou de porcs.

BIODIVERSITE

19. Développement d'une gestion par éco-pâturage de plusieurs terrains communaux, et partenariat avec l'association Eco-Bouc de Seine ou d'autres associations, dont Le Pré du Bois.
20. Organisation d'un programme de découverte des coteaux calcaires et de leur biodiversité, en partenariat avec plusieurs associations (Cardere, GMN, CEN, LPO...) à destination des scolaires et des citoyens
21. Lancement, à titre expérimental, d'une action de verdissement de l'espace public, en partenariat avec l'association FIL VERT et la Métropole Rouen Normandie

AMENAGEMENT-URBANISME

22. Réalisation d'un inventaire des sources, puits et milieux humides présents sur la commune et identification des mesures, aménagements et usages nécessaires pour préserver la ressource en eau
23. Mise en place d'actions d'information et de sensibilisation des propriétaires de logements individuels au respect des prescriptions du PLU (futur PLUi) en matière de choix des essences d'arbres pour la composition des haies vives et alignements d'arbres en limite de parcelle.

PRECARITE ENERGETIQUE

24. Mise en place, par la commune, d'une aide financière complémentaire pour la rénovation énergétique des logements des foyers en précarité énergétique sous conditions

SENSIBILISATION

25. Eco-labellisation dès 2019 d'une première manifestation festive, culturelle ou sportive, puis de l'ensemble des manifestations organisées ou co-organisées par la ville
26. Lutte contre les dépôts sauvages et les incivilités par l'impression de supports divers (tracts, panneaux d'affichage, autocollants...)
27. Organisation de journées citoyennes de ramassage des déchets en partenariat avec les deux écoles de la ville

EXEMPLARITE DE LA COMMUNE

28. Intégration de critères environnementaux dans l'ensemble des procédures d'achat de la ville et participation des employés municipaux concernés aux formations du réseau RANCOPER
 29. Mise en place du tri sélectif dans les bureaux administratifs, les services techniques, notamment pour la récupération des petits DEEE et les salles destinées à de la location.
 30. Impression du Bulletin municipal trimestriel sur du papier recyclé
-